


Transaction Ajout	N° du calendrier 60346	N° de la demande 53	N° de la règle 0735.1	 2024-08-06 Approuvé par BANQ
	Nom de l'organisme Université du Québec à Montréal (UQAM)			

DESCRIPTION		
Titre Mobilité étudiante – Développement et gestion des programmes de mobilité	Recueil BCI	N° de la règle COMM-17, VIE-COM-3, 5
Processus / Activité Mobilité étudiante	Code de classification 735	
Nom de l'unité administrative détentrice du dossier principal Service des relations internationales		
Description et utilisation Informations utilisées pour développer et assurer la gestion et le suivi des programmes de mobilité étudiante pour les formations hors Québec dans les universités associées à l'UQAM : programmes d'accueil et d'échange d'étudiants internationaux (étrangers) et québécois, veille stratégique des programmes et bourse à la mobilité.		
Types de documents accords de contribution; contrat; rapport; statistique; liste des programmes; liste des participants; liste des institutions participantes; liste des boursiers; liste des stages; liste des cours; description du programme; liste des étudiants internationaux (étrangers); critère de sélection; budget; documentation; liste de contrôle; formulaire d'inscription; assurance; rapport de séjour d'étude; preuve d'assurance-santé et hospitalisation; demande de participation aux programmes d'échanges		
Documents essentiels : Non		Documents confidentiels : Oui
Références juridiques		
Remarques générales		

DÉLAI DE CONSERVATION									
Numérotation	Exemplaire	Supports de conservation	Période d'utilisation des documents				Disposition		
			Actif		Semi-actif		Inactif		
07351P	Principal	dm, pa	888	R1	3		Tri	R2	
07351S	Secondaire	dm, pa	2		0		Destruction		

Remarques relatives au délai de conservation R1 : Conservation 2 ans après la fin du programme d'échanges.; R2 : Conservation des accords de contribution, des protocoles, des rapports et des statistiques témoignant du fonctionnement et de l'application des programmes d'échanges. Élimination des autres documents.
Document annexé : Non